

Maurice BUTTIN,
Ben Barka, Hassan II, De Gaulle
- *Ce que je sais d'eux*
 (Édition Karthala, 2015, 526 p., 29 €)



194

C'est une heureuse initiative que cette réédition, revue et enrichie, préfacée par le fils de Ben Barka, Bachir Ben Barka, du livre de Maurice Buttin.

Certes 50 ans ont passé depuis l'enlèvement à Paris, suivi de l'assassinat de Mehdi Ben Barka, leader de l'opposition marocaine, militant internationaliste, reconnu mondialement. Revenir sur les circonstances de ce tragique événement relève sans doute de l'histoire, mais s'interroger à nouveau sur les raisons qui ont présidé à l'assassinat d'un homme d'envergure internationale apparaît nécessaire, d'autant qu'il s'agit d'un crime d'État au pluriel. Outre sa position d'opposant à la monarchie marocaine, son impact comme militant de la lutte des peuples du tiers monde pour leur libération et leur émancipation soulevait naturellement l'hostilité des forces impérialistes.

Quelles sont les responsabilités du royaume du Maroc, de l'État français, et plus largement des services étrangers ? Au Maroc, on peut considérer que le roi Hassan II en fut le promoteur, le rôle joué par l'État français n'est

que partiellement reconnu, ainsi le général De Gaulle, président de la République à l'époque, déclarait au conseil des ministres du 19 janvier 1966 : « le coup a été monté à partir du Maroc et le roi n'a pas voulu désavouer les coupables... cette affaire est inadmissible, insoutenable, inacceptable, mais l'État français n'est pour rien dans cette affaire... ce qui s'est passé du côté français n'a rien eu que de vulgaire et de subalterne ». Il passe sous silence les responsabilités des services français que des officiels comme le préfet de police Papon et le ministre Frey ont cherché à occulter. De fait, « l'affaire Ben Barka », malgré plaintes et procès, n'a jamais connu de véritables suites juridiques. La « raison d'État » et le « secret défense » y ont été souvent opposés. Ainsi des zones d'ombre importantes persistent.

Pour comprendre l'itinéraire de Mehdi Ben Barka, Maurice Buttin, dans son livre, revient très largement et très minutieusement sur l'historique des cinquante années écoulées. Il rappelle la situation intérieure du Maroc, avant 1956, sous protectorat français, puis

décrit les événements qui ont suivi l'indépendance. C'est dans ce cadre qu'il évoque l'inlassable activité de Mehdi Ben Barka. Son itinéraire est révélateur. Né en 1920 dans la médina de Rabat, diplômé en mathématiques et féru d'économie, il fut d'abord un important leader nationaliste au sein du parti indépendantiste l'Istiqlal, et à ce titre subit les foudres des autorités coloniales. Après l'indépendance qu'il appelait de ses vœux, il fut cofondateur en 1959 de l'Union nationale des forces populaires, et milita activement pour la mise en place d'une assemblée constituante, visant à doter le Maroc d'une constitution démocratique. Mais de tels projets sont vite apparus comme une atteinte inacceptable au pouvoir absolu du roi. Des mesures furent prises à son encontre. Déjà contraint à l'exil, il est accusé d'un complot contre la monarchie chérifienne et condamné à mort par contumace. Le face à face était devenu insupportable pour Hassan II, d'autant que le leader de l'opposition était devenu secrétaire général de la Tricontinentale, conférence de solidarité des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, avec l'aura qui en résulte.

Maurice Buttin, né à Meknès en 1928, qui après ses études devient avocat, inscrit au barreau de Rabat, analyse de première main cette période. Son activité comme avocat lui a permis à plusieurs occasions, avant et après l'indépendance, de rencontrer Mehdi Ben Barka.

Dans la seconde partie de son livre, Maurice Buttin consacre son analyse à « l'affaire Ben Barka » elle-même. Il dévoile l'action déterminante

d'agents marocains aux ordres du roi, parmi les principaux, le commandant Dlimi, chef de la sécurité marocaine, le général Oufkir, ministre de l'intérieur du royaume. Il révèle aussi le rôle joué par des policiers et agents des services secrets français dans le rapt et la disparition de Ben Barka, sous le regard bienveillant ou non d'officiels français.

Sur le déroulement même de l'assassinat et son issue, on ne peut formuler que des hypothèses, les témoignages directs ne peuvent être recueillis car la plupart des protagonistes ont disparu, soit décédés naturellement ou pour nombre d'entre eux, « liquidés » ou « suicidés ».

Contre vents et marées Maurice Buttin, avocat de la famille Ben Barka, a consacré déjà 50 ans de sa vie à la recherche de la vérité, de manière que le dossier ne soit pas enterré. Dans la postface, il indique : « ce livre, je l'ai écrit en pensant à Ghila Bennari, épouse de Mehdi Ben Barka qui, le corps de son mari n'ayant pas été retrouvé, n'a pu faire son deuil à ce jour, et à ses quatre enfants et toute sa famille. C'est le refus de tourner la page et à la mémoire de Mehdi Ben Barka, un appel à découvrir toute la vérité. En effet cinquante ans après, non seulement des pièces manquent au dossier mais toutes les commissions rogatoires internationales adressées au Maroc sont restées lettre morte, et côté français les choses n'ont pas été éclaircies. »

Un livre passionné et passionnant.

JACQUES LE DAUPHIN